

Un quartier sans Union de Quartier ou avec ? Ça dépend de vous.

Dans « la vie est belle » de Frank Capra, un apprenti ange devant gagner ses ailes aide le personnage principal (James Stewart) en lui faisant voir ce qui se serait passé s'il n'avait pas vécu.

Les cinémas, les commerces, les théâtres, les associations n'ont pas d'ange gardien. Les Unions de Quartier non plus, aussi doivent-elles s'interroger elles-mêmes sur l'utilité de leur existence. Interrogation justifiée par la difficulté d'être en relation avec les habitants dans le contexte actuel du Covid, plus le fait que les jeunes générations voudraient croire que Facebook peut remplacer la vie associative. Pourquoi se réunir en collectif pour chercher et définir ensemble des solutions alors qu'il est si facile de poster individuellement et instantanément ce que l'on pense, en un message virtuel ... aussitôt noyé dans un océan d'autres et oublié dès le lendemain ?

L'UHCv est un acteur officiel de la démocratie locale grenobloise depuis plus de 50 ans. Une tradition, même forte, n'est cependant jamais un acquis. Aussi posons-nous la question : que serait un quartier sans Union de Quartier ? Sans explorer toute notre histoire, tentons de répondre à cette interrogation le plus concrètement possible : qu'aurait-il manqué dans l'année écoulée, du premier confinement jusqu'à maintenant ?

Personne n'aurait écrit à l'ensemble des candidats à l'élection municipale pour attirer leur attention sur l'importance primordiale du piéton, l'avenir du jardin de ville, les nuisances associées à la prolifération des terrasses, le bruit des sonos, la disparition des locaux associatifs. La suppression du feu pour les piétons au niveau de la passerelle Saint Laurent n'aurait pas été questionnée (il a heureusement été rétabli). Le problème de l'alcool consommé debout et sans distanciation physique à côté des terrasses n'aurait

pas été signalé. Il n'y aurait eu personne pour dire le manque de sécurité, et pas seulement pour les non-voyants, des « plateaux piétons » sans marquage au sol ni feu à bouton poussoir. Les multiples difficultés engendrées par la piste cyclable temporaire des quais n'auraient fait l'objet de discussions qu'entre politiques de bords opposés. Nulle demande de mettre à profit le confinement pour nettoyer les tags n'aurait été formulée (dommage que la ville n'ait pas pris la peine d'y répondre à temps). Personne n'aurait invité la presse pour faire savoir aux Grenoblois et aux élus que les rues piétonnes pourraient être réservées aux piétons, en proposant plusieurs types de solutions inspirées de ce qui se fait ailleurs. La ville n'aurait pas eu d'autre interlocuteur que les bars sur la question de l'extension des terrasses ; et l'expression du Centre-Ville serait restée sans voix concernant l'avenir du secteur des Halles de Grenoble. Entre autres.

Et puis, vous n'auriez pas reçu cette traditionnelle gazette, écrite depuis 1973 par des bénévoles au service du quartier.

Dans le film de Frank Capra, l'apprenti ange réussit sa mission de faire continuer la vie. Contrairement à ce que nous disions au début de cet éditorial, nous pensons en réalité que le quartier Centre-Ville a bel et bien ses anges gardiens. Ce sont vous, nos adhérents. L'Union de Quartier n'existerait pas sans vous. Elle a besoin de vous, que vous la fassiez connaître dans votre entourage, que certains d'entre vous rejoignent le Conseil d'Administration.

Ni le Covid ni Facebook n'auront le dernier mot. Nous comptons sur vous. Merci !

Audras & Delaunois ¹⁸⁷⁴
Agence immobilière grenobloise

★★★★
**Agence immobilière
la plus performante
de l'Isère***

* Classement
« Supplément entreprises »
Dauphiné Libéré
12/2019

SYNDIC · VENTE · LOCATION

Pour gérer, vendre ou louer votre bien,
choisissez nos experts.

AGENCE GRENETTE
2 rue Montorge - Grenoble
Tél. : 04 76 44 76 28
grenette@audras-delaunois.com

AGENCE DE BONNE
30 allée Henri Frenay - Grenoble
Tél. : 04 76 54 63 82
debonne@audras-delaunois.com



audras-delaunois.com

Quel avenir pour le Jardin de Ville ?

Espace d'agrément, véritable livre d'histoire, le Jardin de ville représente un atout fort en termes d'attractivité de la métropole grenobloise.

Ses habitants sont profondément attachés à ce jardin, quasi clos, à la fois situé au cœur de la cité mais à l'écart de son agitation. Toutes les générations se retrouvent sous ses ombrages, autour de sa roseraie, pour un moment de calme, un concert....

Cependant, en dépit de son charme, le Jardin de ville offre aujourd'hui l'image d'un espace « déclassé » ne rendant plus compte de la place qu'il occupe dans l'histoire et l'évolution de la ville. Il rassemble pourtant d'importantes richesses en matière de patrimoine naturel, historique et architectural.

L'Union des Habitants du Centre-Ville est préoccupée par l'état de dégradation des bâtiments et monuments : le mur d'enceinte romaine, l'hôtel de Lesdiguières, la terrasse de l'appartement du grand-père de Stendhal, l'espace libéré par la destruction du restaurant du jardin de ville, la fontaine à l'abandon...

Dans ce contexte comment avoir une approche d'ensemble du jardin, comprendre son histoire, la place de chacun des éléments dans l'espace et le temps ?

Ce manque de lisibilité, de cohérence, de repères, ce déclassé, se remarquent d'autant plus que les espaces publics ont été requalifiés dans plusieurs secteurs de la ville avec le souci de ménager des transitions et renforcer la continuité.

L'Union des Habitants du Centre-Ville appelle à être associée à un projet qui serait mis en œuvre pour la restauration et la mise en valeur du patrimoine naturel, historique et architectural du Jardin de ville. Ce qui contribuerait à le positionner à sa place légitime au cœur de la métropole. La restauration du plancher du kiosque à musique est un signe encourageant.

La ville de Grenoble a obtenu, en 2017, le Label Ville d'art et d'histoire qui la lie par conventions au ministère de la Culture, au Département de l'Isère et à l'office de Tourisme Grenoble Alpes Métropole. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal comporte un volet sur la protection du patrimoine. Ce sont autant de leviers pour concevoir et mener à bien un projet d'aménagement cohérent prenant en compte l'ensemble des composantes qui font l'attrait et la richesse du Jardin de ville.



60 millions de piétons à Grenoble

de plusieurs Unions de Quartiers du centre de Grenoble (voir sur notre site le bulletin d'actualités du 6 octobre 2020).

La Fédération Nationale « 60 millions de piétons », membre du Conseil national de la sécurité routière, est désormais représentée pour Grenoble et sa métropole par Michel Voilin, également Président d'Union de Quartier. Contact : pietonsgrenoblois@orange.fr
Adhésion en ligne par l'intermédiaire du site spécialisé HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/60-millions-de-pietons>

Un mot concernant le sujet spécifique de la piétonisation puisqu'il est d'actualité : « Pour 60 MDP, la piétonisation doit s'intégrer dans un Plan Piéton. Il faut un examen global, notamment concernant l'accès du piéton en provenance des quartiers périphériques. La piétonisation peut conduire à un changement de la chalandise qui n'est pas toujours favorable aux habitants. »

Les UQ travaillent ensemble

Même si les Unions de Quartier interviennent chacune à l'intérieur d'un territoire spécifique, elles partagent des préoccupations communes. Elles organisent ensemble des actions qui vont au-delà de leurs intérêts propres et concernent plusieurs d'entre elles voire l'ensemble de la cité.

Les unions Centre-Ville, Championnet, Notre-Dame ont ainsi en octobre 2020 organisé une conférence de presse autour de la sécurité des piétons, fortement impactés par l'augmentation des deux roues, trottinettes... et désorientés par des passages piétons ne comportant ni feux, ni marquage au sol. La question de

la mise en eau des fontaines l'été, de la reprise des « tours de quartier » rassemblant les élus, directions de territoire et habitants a également fait l'objet d'une demande écrite au Maire, formulée par le CLUQ (Comité de Liaison des Unions de Quartiers).

Composé des représentants des UQ qui y adhèrent, le CLUQ examine les projets d'aménagements urbains, les mobilités, les questions de sécurité, de propreté, de pollution, de démocratie locale et participe aux discussions avec la Ville et la Métropole. L'UHCV est également membre de Civipole, qui regroupe les associations de la métropole grenobloise et anime avec le CLUQ des commissions communes.

Sainte Claire / Notre Dame

Bien que ce secteur soit dans le périmètre de l'Union de Quartier Notre-Dame (UQND), le projet de piétonisation nous concerne aussi puisqu'il touche tous les habitants du Centre-Ville, ainsi que les usagers du parking Lafayette qui ne pourraient plus en partir en direction du musée et de l'hôpital.



Apprendre ce projet dont il n'avait jamais été question a été une immense surprise, pour nous comme pour tout le monde ! Mais nous nous sommes aussitôt mis au travail avec l'UQND et le CLUQ (*voir : Les UQ travaillent ensemble*) et l'UHCV a finalement été convaincue par la proposition de réaliser une « zone de rencontre ». Cette solution de consensus est avancée par « Grenoble à Coeur », dont nous sommes l'un des membres.

Pourquoi ? Car supprimer totalement la circulation n'est ni réalisable puisqu'il y a celle du tramway, ni la meilleure solution pour la vie de ce secteur et du Centre-Ville. Tandis que la zone de rencontre, classification entre la zone piétonne et la zone 30, a été inventée pour les zones urbaines où la vie locale prime sur la circulation, notamment : les voies avec une intense activité commerciale en centre-ville, les rues étroites de centre historique.

Pour en savoir plus : consulter notre site, onglet actualités, billet d'infos du 8 avril.

Jusqu'où l'acceptation des dégradations ...?



Toléré depuis des années ...
(exemple rue Félix Poulat)



La nouvelle tolérance des prochaines années ?
(boulevard Gambetta)



Le Garage Hélicoïdal

Caché au 6 rue Bressieux à l'arrière d'un immeuble d'habitation, à la façade Art déco, c'est un des édifices les plus étonnants du centre-ville. Labellisé Patrimoine du XXe siècle, il est inscrit au titre des Monuments historiques. Inaugurée le 27 juillet 1932, cette copropriété de garages à voitures regroupe alors des boxes et des services aux usagers tels que le lavage, l'entretien, la réparation, le ravitaillement en essence et le gardiennage. Au rez-de-chaussée les visiteurs sont reçus dans un bureau-salon. Les architectes Louis Fumet et Louis Noiray conçoivent un bâtiment d'une qualité architecturale novatrice alliant efficacité et sobriété. La rampe hélicoïdale et la lumière zénithale de la verrière située au centre retiennent particulièrement l'attention. La structure en béton armé supporte alors sur 7 étages de dalles le poids de 225 véhicules. En mai 1952, 25 boxes supplémentaires sont installés sur la terrasse. Les travaux sont exécutés par une filiale du cimentier Vicat.

Insolite et discret, à l'abri du regard des passants, le garage a été souvent photographié. La lumière et l'ambiance qui se dégagent de l'architecture font penser à un décor de cinéma... bientôt peut-être ?

Pour en savoir plus, consulter le site grenoble-patrimoine.fr



Pourquoi ?

C'est en passant un matin rue d'Agier qu'un de nos adhérents a constaté que cet arbre magnifique avait été abattu. Une vieille dame en colère et pleine de tristesse finissait d'écrire « ASSASSINS » sur la coupe, juste avant qu'il ne prenne la photo.

Un de plus sommes nous obligés de dire, après les abattages en janvier des derniers grands arbres de la place Victor Hugo. Combien faut-il de petits arbres pour compenser un de cette taille ? Combien d'années ? Ne fait-il pas assez chaud l'été sur nos places pour qu'on supprime l'ombrage ? En un mot : POURQUOI ? Un panneau a été posé après coup avec une justification.

AVIS AUX AMATEURS du quartier

Vous peignez nos rues, nos places et jardins, nos paysages ? Partagez vos œuvres. Nous les publierons sur notre site comme cette aquarelle de la place de Gordes d'un de nos adhérents. C'est un regard singulier sur notre environnement, une expérience sensible : « *Quand je peins, je suis immergé dans le présent et l'ambiance. Oubliant le reste, je suis absorbé par le cadre et comment l'exprimer. Partant du milieu qui me donne l'impulsion, je pense à la peinture en cours. Elle me pose des défis par les tensions entre la direction que je veux lui donner et les accidents de parcours imprévus. A un moment, le processus arrive à son terme. Des ajouts dégraderont ce qui a été fait, que ce soit bon ou mauvais. Et puis il y a la chaleur des échanges avec les passants qui s'arrêtent pour regarder.* »



Chaque jour nous faisons nos pains, viennoiseries, pâtisseries et sandwiches, à la main, avec le cœur

Grenoble : place Championnet / place de l'Étoile / place Sainte-Claire
rue Ampère / rue Stalingrad

Seyssinet - Pariset : 143, avenue de la République



LA TALEMELERIE
— pour l'amour du pain —

Bulletin d'adhésion 2021

Je désire adhérer à l'Union des Habitants du Centre-Ville de Grenoble (UHCV)

Nom

Prénom

Adresse

Courriel

Tél

Ci-joint un chèque de :

Adhérent : 10 €

Couple : 15 €

Soutien : 20 €

Bienfaiteur : €



À renvoyer à :

UHCV
6 rue Saint François
38000 Grenoble

Vous pouvez aussi adhérer en ligne. C'est très simple, voyez « Adhérer à l'UHCV » sur la page d'accueil de notre site.